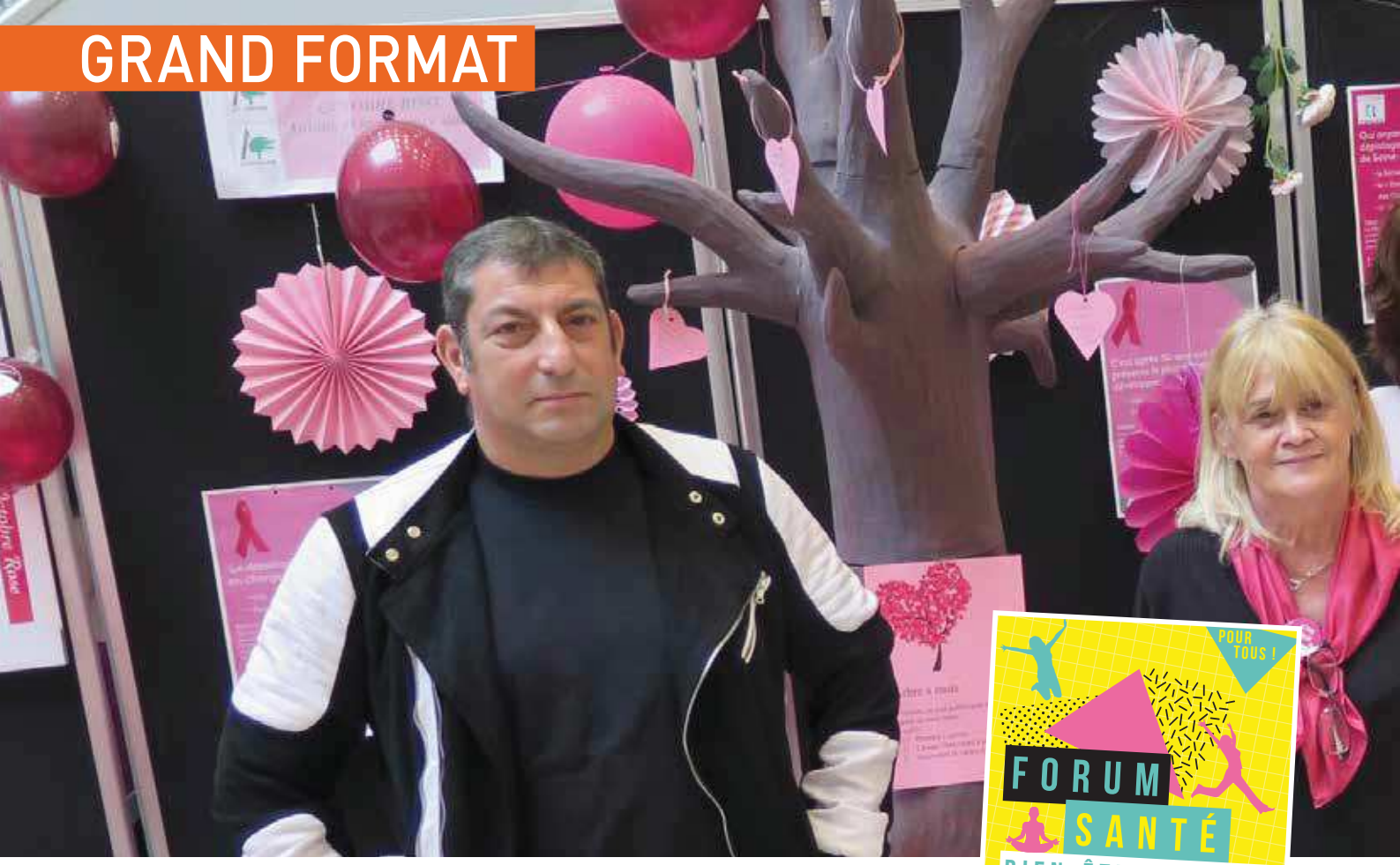

La santé, un capital à préserver

Forum santé, bien-être & sport le 20 novembre au gymnase Pierre-Scohy, Mois sans tabac, opération « Dites non au diabète » : la Ville, l'Assurance maladie et les associations organisent de multiples actions pour sensibiliser les habitants.

Dans une société de plus en plus sédentaire, pratiquer un sport s'impose comme un facteur essentiel de santé publique. Le 3e Forum santé, bien-être & sport, mercredi 20 novembre au gymnase Pierre-Scohy, a justement pour ambition de promouvoir l'activité physique. Il vise aussi à informer sur l'accès aux soins et la santé en général, à travers une multitude d'animations pédagogiques et ludiques. Organisé par la direction santé de la ville en partenariat avec la CPAM 93, l'événement s'adresse aux professionnels et au grand public.

INITIATIONS ET DÉCOUVERTES

Des acteurs reconnus du monde de la santé parleront cancer, handicap, VIH, diabète, pollution atmosphérique, dossier médical partagé ou vaccination anti-grippale. Sur place, vous pourrez apprendre à manier un défibrillateur, effectuer un parcours pédagogique en fauteuil roulant, être initié à la langue des signes ou mesurer les dangers de la somnolence au volant. Le service jeunesse d'Aulnay-sous-Bois mettra à disposition des lunettes simulant les effets de l'alcool et du cannabis. Pour les seniors, il est prévu une communication sur l'atelier de marche douce « + de pas » par la Prévention retraite Île-de-France (Prif), ainsi que des jeux de mémoire. Des clubs sportifs proposeront des initiations et découvertes d'activités douces et accessibles à tous. Au programme : à 10h30, gym santé avec le Club municipal aulnaysien des sports athlétiques ; à 11h15, Pilates avec Aulnay Fitness et Pilates ; à 14h30, tai chi avec le centre d'arts martiaux chinois Le Roseau ; à 15h, qi gong (idem) ; à 16h, escrime avec le Cercle d'escrime d'Aulnay.

SORTIR DU TABAC

Le bien-être occupera une place importante avec la présence d'associations comme Milady Beauté ou d'une sophrologue. Du côté des structures municipales, la Maison de l'environnement, le CCAS, les restaurants municipaux ou le bureau d'aide aux victimes tiendront également des stands. Alors profitez-en, d'autant que l'entrée au forum est gratuite.
D'autres actions de sensibilisation

À partir de 50 ans, la mammographie est recommandée aux femmes tous les deux ans. Ce message de santé publique a été largement diffusé sur les stands d'information installés à Aulnay dans le cadre d'Octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

sont prévues en novembre. **Le Mois sans tabac** tout d'abord, en partenariat avec la Ligue contre le cancer 93, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa) d'Aulnay-sous-Bois et l'Assurance maladie. Il s'agit d'informer sur les risques de cancer causés par la nicotine et sur les dispositifs d'accompagnement pour décrocher de la cigarette. Une animation se tiendra le mardi 5 novembre à l'Hôpital privé de l'Est parisien (11, avenue de la République) de 9h30 à 16h30, puis une autre le vendredi 8 novembre de 10h à 17h30 au centre commercial O'Parinor. Là encore, l'accès est libre, tout comme pour l'après-midi « **Dites non au diabète** », le mercredi 13 novembre de 14h à 16h au sein de l'association des Femmes relais, rue Edgar-Degas. L'ensemble de ces actions doit nous rappeler que la santé, ça se soigne !

Forum santé, bien-être & sport
le 20 novembre au gymnase Scohy (1, rue Aristide-Briand)
de 10h à 18h. Entrée libre.
Renseignements au 01 48 79 41 25.

La téléconsultation se développe

Comme beaucoup de villes, Aulnay-sous-Bois est confrontée au manque de médecins. Depuis mars 2018, elle fait partie de la zone d'intervention prioritaire définie par l'Agence régionale de santé (ARS) pour les aides à l'installation et au maintien des médecins.
La téléconsultation apparaît comme l'un des leviers pour trouver des solutions. Il s'agit d'une pratique encadrée par la loi. Si le patient rencontre le médecin par l'intermédiaire d'un écran, il n'est pas seul dans la pièce pour autant.
Un intervenant est présent et assure les prises de constantes (tension, température, pouls...).
La Ville va ainsi s'équiper de trois mallettes connectées qui seront utilisées auprès du patient, accompagné d'une aide médicale. À la fin de la consultation, le médecin pourra rédiger une ordonnance, qui sera imprimée par l'aide médicale et remise au patient.
Des sites de téléconsultation seront installés dans plusieurs endroits de la ville : cabinet d'infirmières, centre de santé, pharmacie, hôpital, voire à domicile avec le service de soins infirmiers.